

# Bulletin d'adhésion

NOM :

Prénom :

Adresse postale :

Adresse mail : (obligatoire pour pouvoir participer à l'accueil au cinéma)

Téléphone :

souhaite adhérer à l'association  
LANGEAIS CLAP en tant que :

adhérent simple

adhérent actif (dans ce cas, un exemplaire du règlement intérieur vous sera adressé pour signature) pour l'année 2025-2026 et verse la somme de 13 €.

Signature,

Bulletin à adresser avec votre paiement  
(à l'ordre de LANGEAIS CLAP) à :

M. André MARTIN, trésorier de LANGEAIS CLAP  
Mairie de Langeais  
2 place du 14 juillet  
37130 LANGEAIS

## Séances :

**le mardi** à 20 h 30,

film art et essai

**le vendredi** à 18 h

et 20 h 30 (\*21 h)

**le samedi** à 16 h,

18 h,

et 20 h 30 (\*21 h)

**le dimanche** à 15 h

et 17 h 30

**une fois par mois,**

1, 2, 3... Ciné !

le samedi à 11 h

\* En italique : horaire d'été,

du 1er mai au 30 octobre

## Tarifs :

- de 14 ans : 5,00 €

- de 26 ans : 6,50 €

Plein tarif : 7,50 €

Abonnés, demandeurs d'emploi, personnes handicapées, lycéens, étudiants : 6,50 €

Carte d'abonnement : 12 € /an

Supplément séances 3D : 1,50 €

## Tarifs réduits :

groupes, comités d'entreprise  
(contacter Ciné Off)

## Informations complémentaires :

Irène HUBERT,  
présidente de LANGEAIS CLAP

02 47 96 45 02

06 29 42 25 12

**Vous aimez  
le cinéma ?**

**Vous avez  
du temps libre ?**

**Vous souhaitez  
vous rendre utile ?**



**Cinéma Jean-Hugues Anglade  
LANGEAIS  
2025-2026**



## Qui sommes-nous ?

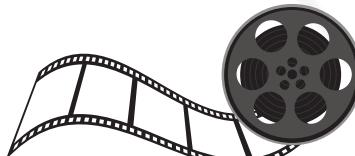
Une équipe de bénévoles passionnés de cinéma désirant développer cette activité suite à la rénovation de la salle.

L'association, d'intérêt général, est dirigée par un Conseil d'Administration d'une douzaine de membres.



## Pourquoi une telle association à Langeais ?

- pour participer au développement de la vie culturelle en milieu rural.
- pour proposer des films diversifiés (tout public, art et essai, documentaires, V.O.).
- pour redécouvrir des films cultes.
- pour organiser des manifestations ou festivals autour du cinéma.



## Comment cela fonctionne-t-il ?

L'exploitant de la salle (Ciné Off) assure la projection des films dans le cadre d'une convention avec la ville de Langeais et l'association Langeais Clap.

L'association LANGEAIS CLAP :

- organise grâce à ses adhérents actifs l'accueil des spectateurs et la billetterie.
- participe au choix des films proposés par Ciné Off.
- assure la diffusion de l'information auprès des habitants de Langeais et des environs.



## Adhérer à LANGEAIS CLAP

### Être adhérent simple pour :

- soutenir l'activité de l'association.
- donner son avis sur le cinéma à Langeais lors de l'Assemblée Générale annuelle.
- être informé par courriel de la programmation des séances.

### Être adhérent actif pour :

- participer bénévolement à l'encadrement et l'animation des séances.
- diffuser les informations relatives au cinéma.
- bénéficier de séances gratuites lorsqu'on participe à l'encadrement des séances.
- assister à des projections en avant-première gratuitement.



## Combien ça coûte ?

Adhérent simple ou adhérent actif :

13 € pour l'année.

Membre bienfaiteur :

15 € pour l'année